



## **TRAITEMENT 4D**

## **DESINFECTION**

Des opérations ponctuelles de désinfection bactéricide, virucide, fongicide, s'imposent dans un certain nombre de lieux publics afin « d'assainir » et de prévenir toutes contaminations par d'éventuels germes pathogènes.

L'action de désinfecter limite la propagation de certains germes, virus, bactéries notamment dans certaines circonstances particulières

- Lors de débarras de locaux insalubres
- Après un dégât des eaux, un incendie
- De manière régulière dans les transports médicalisés ou dans le milieu hospitalier.
- Suite à un décès « Désinfection post mortem » (service réalisé 7/24)
- Dans les centres de traitement des déchets, locaux poubelles, etc..

Notre service technique, après avoir étudié le type de locaux à traiter et le risque infectieux encouru, préconisera la fréquence et le mode d'application le plus approprié (traitement de surface et/ou de volume).

L'action HAUTEMENT professionnelle réalisée par la désinfection à pour objet la non prolifération de germes pathogènes ou la non-contamination par des agents infectieux.

**Votre sécurité dépend de notre action !**

**Notre équipe technique est particulièrement soucieuse et est consciente d'agir comme "un véritable sas de désinfection" vous permettant ainsi d'intégrer ou de réintégrer les lieux en toute sécurité.**

